

16/11/2015

Projet « exposition laïcité itinérante »

Dossier présenté par le CAVL de
l'académie de la Martinique

*Prix de la laïcité de la République
française*





Le mot de la Rectrice

11 janvier 2015, 13 novembre 2015 : ces dates représentent des moments de rupture dans le pacte républicain. Face à la barbarie, les mobilisations ont été fortes et le seront encore. Celle de l'école consiste à accorder un effort sans précédent aux valeurs de la République et à la laïcité. L'académie de la Martinique n'est pas en reste dans ce domaine : elle a été choisie comme siège du séminaire inter-académique qui a regroupé la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique en vue de former les formateurs aux valeurs de la République, une grande réunion vient d'avoir lieu en vue de déployer auprès des classes les grands principes de cette politique, un parcours M@gistère adapté a été mis en ligne et surtout plusieurs des jeunes issus du Conseil Académique à la Vie Lycéenne ont pu bénéficier de l'apport d'Abdenmour BIDAR afin de mieux saisir l'importance de ces valeurs.

La participation de notre académie au prix national de la laïcité est le fruit du mûrissement de la conscience de ces jeunes ensemencés précédemment. Ils s'interrogeaient sur la manière d'apporter leur pierre à la journée nationale du 09 décembre 2015 et ont proposé l'action que nous vous présentons dans ce dossier.

C'est donc le projet de jeunes mobilisés en faveur des valeurs de la République et, en ma qualité de Rectrice de l'académie de la Martinique, je ne pouvais que les pousser à aller dans ce sens.

Que ce dossier soit présenté par la Martinique est la preuve que la distance ne rend pas le message moins audible, bien au contraire ! Ce fait indiscutable ainsi que la qualité du dossier seront des éléments qu'à n'en pas douter le jury saura apprécier.

Catherine BERTHO LAVENIR

Rectrice de l'académie de la
Martinique

Présentation des porteurs de projet



Les porteurs du projet

(photo prise lors d'une séance de travail en vue de définir le contenu de l'exposition)

Les jeunes du CAVL ont été rejoints par quelques membres de deux Conseils à la Vie Collégienne fortement impliqués dans leur établissement dans des actions de type médiation par les pairs et qui ont souhaité participer au projet. L'adulte situé à droite de la photo est un Proviseur honoraire qui exerce en qualité de réserviste citoyen de l'Education nationale dans le champ des valeurs de la République et de la laïcité.

L'équipe des adultes encadrant le projet



Thivisiau ROHOU, Délégué Académique à la Vie Lycéenne



Franck DARTIALH, Proviseur à la Vie Scolaire, référent académique laïcité



Yvan BERTIN, IA-IPR d'histoire-géographie, référent académique mémoire et citoyenneté

Les formateurs académiques aux valeurs de la République



Les formateurs académiques aux valeurs de la République (photos prise en avril 2015 durant le séminaire inter-académique)

21 formateurs académiques aux valeurs de la République ont été formés par l'académie. Sous la responsabilité d'Yvan BERTIN, IA-IPR d'histoire-géographie, ils encadrent les jeunes dans la partie réflexive et rédactionnelle des panneaux qui constituent l'exposition. Ils sont la caution scientifique et technique de ce projet.

La laïcité à la Martinique

L'instauration de la III^e République amène la question du lien entre l'école et la laïcité dans les débats politiques en Martinique.

Une nouvelle génération de Républicains, issue généralement de la bourgeoisie de couleur, s'affirme. Ils sont assimilationnistes et acquis aux idées de Jules FERRY. Ils militent pour une école gratuite, publique et laïque. L'école, accessible à tous, doit être un levier de promotion sociale, d'émancipation personnelle et collective.

Les Républicains s'opposent aux Conservateurs : les Blancs créoles, fortement attachés au rôle des congrégations en matière d'enseignement. Ces derniers défendent une école de la soumission et de la résignation, quand ils ne sont pas opposés à l'idée même d'instruction pour les anciens esclaves.

Marius HURARD, Républicain et anticlérical convaincu, est la figure la plus emblématique de ce combat pour la laïcité. Ses adversaires sont les Conservateurs, les Frères de Ploërmel et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, accusés de maintenir la ségrégation sociale et le racisme dans leurs établissements. En effet, la scolarisation des enfants des gens de couleur reste encore limitée. L'école reproduit la hiérarchie sociale de la société martiniquaise de l'époque.

Sous l'impulsion du Conseil général, mais non sans mal, des écoles gratuites et laïques s'ouvrent en Martinique. Le Conseil général, de par ses pouvoirs étendus, participe à l'expression d'une certaine autonomie de la colonie.

Les frères de Ploërmel seront totalement remplacés en 1890, une fois recruté un nombre suffisant d'instituteurs laïcs, dans un premier temps venus de métropole, puis dans un second temps formés sur place. Cassien SAINTE-CLAIRE sera ainsi l'un des premiers instituteurs martiniquais.

Elu Président du Conseil général, Marius HURARD inaugure en juillet 1881 le premier lycée laïc de Martinique qui deviendra peu après le lycée Schoelcher. L'objectif est de permettre aux gens de couleurs de poursuivre leurs études en dehors des établissements associés à des congrégations religieuses.

Aujourd'hui, Marius HURARD est considéré comme le père de l'enseignement laïc en Martinique. Son nom est associé à celui d'Ernest DEPROGE ou d'Osman DUQUESNAY lesquels partagèrent ses combats politiques en faveur de la laïcité.

D'après Yvan BERTIN, IA-IPR d'histoire-géographie (texte tiré du parcours M@gistère laïcité adapté),

Les objectifs du projet

Objectifs généraux :

- ❖ Rendre claire et compréhensible par chacun l'importance de la laïcité pour le vivre ensemble autour de valeurs communes et pour la liberté d'expression de chaque conscience
- ❖ Amener les visiteurs de cette exposition à développer des comportements citoyens fondés sur les valeurs prônées par la charte de la laïcité

Objectifs opérationnels :

- ❖ Amener les jeunes à s'interroger sur la notion de laïcité
- ❖ Permettre à chacun de distinguer les éléments communs et les éléments spécifiques de l'instauration de la laïcité en France et en Martinique
- ❖ Prendre connaissance et étudier sous une forme ludique la charte de la laïcité
- ❖ Dégager les grands principes de cette charte et proposer des stratégies afin de les mettre en œuvre



Photographie de jeunes élus du CAVL travaillant sur une activité de recherche en vue du montage de ce projet

Les moyens au service du projet

❖ Les moyens humains et matériels



Les élèves de la section Bac Professionnel Communication Visuelle Pluri Médias du Lycée Professionnel Dumas Jean-Joseph sont organisés en mini-entreprise. Ils possèdent le matériel de qualité et les compétences qui permettront la réalisation des panneaux de ce projet. On peut voir à droite de la photographie un kakemono entièrement conçu par l'équipe.

Une entreprise partenaire du Lycée Professionnel prend en charge la réalisation des panneaux.

Description de l'action

❖ Genèse du projet

Les élèves et étudiants du Conseil Académique à la Vie Lycéenne étaient réunis courant octobre 2015 en vue de réfléchir aux projets que leur conseil pourrait mettre en œuvre pour la présente année scolaire. Sensibilisés à la problématique de la laïcité suite à la venue d'Abdenour BIDAR à la Martinique, ils ont exprimé le souci de mettre les valeurs de la République à la portée de tous en les rendant simples et ludiques et en cassant le face à face élèves-professeurs. C'est ainsi que l'idée d'une exposition est née. Dès le départ, les membres du CAVL se sont accordés sur l'idée de présenter le projet le 09 décembre 2015, à l'occasion de la journée nationale de la laïcité. Les formateurs aux valeurs de la République ont ensuite fait remonter l'intérêt de beaucoup d'établissements scolaires pour pareille exposition. D'éphémère, le projet est devenu pérenne.

Quand l'observatoire national de la laïcité a proposé ce concours, c'est tout naturellement que le CAVL a décidé de présenter son projet.

❖ Un projet global

L'intérêt de ce projet est qu'il couvre un panel très large d'élèves.

En effet, il peut être présenté aux élèves allant du cours élémentaire au BTS.

Il ne se limite pas seulement à la production de panneaux puisqu'il s'intègre dans une approche destinée à faire percevoir la laïcité dans ses multiples aspects:

- Une étude comparée de la laïcité dans l'hexagone et dans l'académie
- Le repérage de lieux de mémoire : lycée Schoelcher, école Marius Hurard
- Le devoir de mémoire : commémoration du 09 décembre 1905
- La célébration de membres du panthéon laïc national et local
- Un projet intergénérationnel qui lie les jeunes, les actifs et les aînés
- Un projet mettant le partage interculturel au centre des valeurs républicaines
- Un projet qui mêle enseignement public et privé, associations et entrepreneuriat

❖ Un projet en quatre phases

- Phase de développement : conception et réalisation de l'exposition
- Phase de présentation : journée nationale de la laïcité
- Phase de diffusion : tournée de l'exposition dans l'académie
- Phase de finition : réalisation d'un guide du visiteur et de l'enseignant

Budget prévisionnel de l'action

Nature de la dépense	Montant	Nature de la recette	Montant
30 kakemonos	3600	Fonds lycéens	2500
7 affiches type PLV	2000	Fonds FIPD-Préfecture	3500
16 panneaux charte de la laïcité	1500	DRJSCS	1000
Réalisation supports	2000	CAF	1000
Rémunération intervenants	1000	Ligue de l'enseignement	1000
Réalisation du guide du visiteur	4500	Mécénat	6100
Réalisation du guide de l'enseignant	3000	Collectivité territoriale	3000
Frais divers	1500		
Total	19100	Total	19100

Calendrier prévisionnel de l'action

Date	Nature de l'action
08 octobre 2015	Commission projet CAVL – lancement du projet
15 octobre 2015	Lancement prix de la laïcité
05 novembre 2015	Réunion du CAVL – élaboration des descriptifs
13 novembre 2015	Réunion du CAVL – élaboration des kakémonos
Semaine du 23 au 27 novembre 2015	Conception graphique des kakémonos
Semaine du 30 novembre au 05 décembre 2015	Réalisation des supports visuels
09 décembre 2015	Présentation de l'exposition
18 décembre 2015	Remise de l'exposition à la fédération des œuvres laïques
04 janvier 2016	Début de la diffusion de l'exposition dans les écoles
Fin deuxième trimestre 2015-2016	Réalisation du livret d'activités de l'élève
Fin troisième trimestre 2015-2016	Réalisation du guide pédagogique de l'exposition

Prolongements envisagés de l'action : création d'une application parcours citoyen « laïcité jeunesse » pour l'année scolaire 2016-2017

Présentation des panneaux de l'exposition

L'exposition est scindée en trois parties :

❖ **Histoire comparée de la laïcité en métropole et en Martinique (12 panneaux)**

- Déclaration des droits de l'homme
- La guerre des deux France : Républicains et conservateurs
- La guerre des deux France à la Martinique
- Biographie de Jules FERRY
- Biographie de Ferdinand BUISSON
- Biographie de Jean MACE
- Biographie de Marius HURARD
- Biographie d'Osman DUQUESNAY
- Biographie d'Ernest DEPROGES
- Loi du 16 juin 1881
- Loi du 28 mars 1882
- Loi du 09 décembre 1905
- Décret du 06 février 1911

❖ **La laïcité en action : la charte de la laïcité commentée (16 panneaux)**

- Un panneau par article de la charte

❖ **Les manifestations de la laïcité à l'école (7 panneaux)**

- Une école gratuite
- Une école pour tous
- Une école obligatoire
- Un enseignement laïque
- Des personnels neutres
- L'absence d'instruction religieuse
- L'interdiction du prosélytisme

Ils nous soutiennent...

- ❖ Fonds de vie lycéenne de l'académie de la Martinique
- ❖ DRJSCS
- ❖ Préfecture
- ❖ CAF
- ❖ Fédération des Œuvres Laïques (branche Martinique de la Ligue de l'Enseignement)
- ❖ CEMEA
- ❖ Autonome de Solidarité Laïque
- ❖ Protection Judiciaire de la Jeunesse

